

Avril 2016 | Vol. 14 N° 3

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

LA
PETITE SÉDUCTION

DIFFUSION DE LA 200^E ÉMISSION
Mercredi 20 avril à 20 h

SUR LES ONDES DE

ICI  RADIO-CANADA

JACOBINS ET JACOBINES,
VENEZ ASSISTER À LA DIFFUSION EN DIRECT

**DE NOTRE ÉMISSION
DE LA PETITE SÉDUCTION**

Détails en page 9

 Aimez-nous sur

facebook

www.st-jacques.org

SOMMAIRE

LE Jacobin

Avril 2016 | Volume 14 N° 3

Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3-6

Municipalité de Saint-Jacques

- Offre d'emploi –
technicien ou technicienne service culturel 7-8
- Avis public –
Assemblée publique de consultation 8
- Desjardins – Jeunes au travail 8
- Diffusion de La Petite Séduction 9-10

Service de sécurité incendie

- Utilisation du barbecue 11-12
- Défi têtes rasées 13

Loisirs et culture

- Ligue amicale de hockey balle mixte 14
- Cours de tennis 14
- Vente de livres 14
- Offre d'emploi –
animateurs ou animatrices du camp de jour 15

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Compte rendu pour l'année 2015 16
- Passion lecture 17
- Toutapprendre.com – cours de langues 18
- Suggestions 18
- Journée mondiale du livre et du droit d'auteur 18
- Soirées coup de cœur 18
- Horaire régulier 18

Des nouvelles de vos organismes

- Club de pétanque de Saint-Jacques 19
- Chevaliers de Colomb 20
- Comptoir vestimentaire 20
- SOL 20
- Assemblée générale annuelle –
Caisse Desjardins 21
- SHÉNA 21
- Activités du Club Fadoq 22
- Sécurité du Québec – Excès de vitesse 23

Information

- Vérification des compteurs d'eau 24
- Nettoyage de votre terrain 24
- Abri d'autos temporaire 24
- Collecte de feuilles et de gazon 24

Page couverture	La Petite Séduction
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 950 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES 4 avril – 2 mai à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges
inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660
urbanisme@st-jacques.org

Jean-Vincent Tanguay
inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7661
inspecteur@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilotte, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
technicienne en comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 1^{er} février 2016

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Demande d'aide financière

Club de pétanque Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 300 \$ au Club de pétanque Saint-Jacques dans le cadre du tournoi du maire.

Ajout d'un Intranet sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Nexion inc. d'une somme approximative de 1 500 \$ (plus taxes applicables) pour la conception d'un Intranet accessible par le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques pour le conseil municipal, et ce, afin de recevoir la documentation nécessaire aux assemblées du conseil via le Web.

Cotisation annuelle à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)

Il est résolu à l'unanimité de payer la cotisation à la COMAQ d'une somme de 465 \$ (plus taxes applicables pour l'année 2016).

Soutien informatique par Solutions IP Forfait de type banque d'heures

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Solutions IP pour un forfait de type banque d'heures d'une durée de 35 heures à un taux horaire de 50 \$/l'heure, et ce, pour l'année 2016.

Site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de donner le mandat de la conception d'un site Internet sur mesure avec l'option « Infolettre » à Nexion inc.

Cotisation à l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (ADMA) pour 2016-2017

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription du directeur des travaux publics à l'ADMA pour 2016-2017 et de verser la somme de 849,36 \$ (plus

taxes applicables) à l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Demande de subvention à Emploi d'été Canada 2016

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la demande de subvention pour Emploi d'été Canada 2016 afin d'obtenir huit (8) étudiants pour les services de la Municipalité de Saint-Jacques.

Renouvellement de l'adhésion à l'écocentre de Saint-Julienne pour l'année 2016

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à l'écocentre de Sainte-Julienne pour l'année 2016, le tout pour une somme de 52 923 \$.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Soutien technique pour la TECQ 3 (2014-2018)

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 6 500 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour la préparation de la demande à la TECQ 3 pour les années 2014-2018.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Agrandissement de la mairie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 187 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour les travaux d'ingénierie (mécanique et électrique) en lien avec l'agrandissement de la mairie.

Changement du système téléphonique – VoxSun

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Josée Favreau, directrice générale, à signer la convention de service et de vente d'équipement de VoxSun Téléphonie d'affaires pour le changement du système téléphonique de la Municipalité de Saint-Jacques.

Participation à la dégustation de vins, fromages et tapas au profit de la Fondation du Collège Esther-Blondin

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de cinq (5) billets pour la dégustation de vins, fromages et tapas de la Fondation du Collège Esther-Blondin. Deux

BILAN DES DÉCISIONS

(2) billets seront remboursés par les conseillers participants pour la participation de leurs conjoints ou conjointes.

Honoraires professionnels à DCA comptable professionnel agréé inc.

Assistance comptable et mandat spécial

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 7 168,50 \$ (plus taxes applicables) à DCA comptable professionnel agréé inc. pour les services rendus à la Municipalité de Saint-Jacques.

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.

Agrandissement de la mairie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 708,70 \$ (plus taxes applicables) à Les Services exp inc. pour les services rendus dans le projet d'agrandissement de la mairie.

Participation à la dégustation de vins et fromages de la Fondation Horeb Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de cinq (5) billets pour la dégustation de vins et fromages au profit de la Fondation Horeb Saint-Jacques. Deux (2) billets seront remboursés par les conseillers participants pour la participation de leurs conjoints ou conjointes.

Participation au colloque annuel du Réseau Les Arts et la Ville

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription de deux (2) participants, soit madame Isabelle Marsolais et monsieur Pierre La Salle, pour le colloque annuel du Réseau Les Arts et la Ville qui se tiendra du 1^{er} au 3 juin 2016 à Rimouski.

Mandat à Archives Lanaudière pour l'application du calendrier de conservation pour les documents administratifs, pour l'année 2016

Il est résolu à l'unanimité d'accorder le mandat à Archives Lanaudière pour la mise à jour annuelle 2016

du calendrier de conservation pour la somme de 1 612,50 \$.

Remplacement du photocopieur

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la location du modèle Xerox WC 7970 pour un coût trimestriel de 711 \$.

Partenariat au CRÉVALE

Il est résolu à l'unanimité de reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité.

Renouvellement de l'adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2016

Il est résolu à l'unanimité de procéder au renouvellement à l'ADMQ pour l'année 2016 pour une somme de 790,69 \$ (taxes incluses).

Renouvellement d'adhésion aux Fleurons du Québec pour l'année 2016

Il est résolu à l'unanimité de procéder au renouvellement d'adhésion aux Fleurons du Québec pour l'année 2016 pour une somme de 435 \$.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Agrandissement de la mairie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 137,50 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour les travaux d'ingénierie (mécanique et électrique) en lien avec l'agrandissement de la mairie.

Renouvellement d'adhésion à la Société de généalogie de Lanaudière inc. pour l'année 2016

Il est résolu à l'unanimité de procéder au renouvellement de l'adhésion à la Société de généalogie de Lanaudière pour l'année 2016 pour une somme de 75 \$.

Subvention à la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Acadie

Il est résolu à l'unanimité de rembourser la somme de 852,80 \$ (plus taxes applicables) à la Fabrique de la



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 1^{er} février 2016

BILAN DES DÉCISIONS

paroisse de Notre-Dame-de-l'Acadie à titre de subvention pour l'installation de blocs de béton autour de l'église.

Facture à Entretien ménager S. Venne inc.

Décapage et cirage des planchers à la mairie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 100 \$ (plus taxes applicables) à Entretien ménager S. Venne inc. pour le décapage et le cirage des planchers à la mairie.

Certificat de paiement n° 4 à René Gaudet et fils inc.

Agrandissement de la mairie

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de Héту-Bellehumeur architectes inc. et de verser la somme de 68 285,94 \$ (incluant la retenue et les taxes) à René Gaudet et fils inc. à titre de certificat de paiement n° 4 pour les travaux exécutés à la mairie.

Honoraires professionnels à Héту-Bellehumeur architectes inc.

Agrandissement de la mairie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 854 \$ (plus taxes applicables) à Héту-Bellehumeur architectes inc. pour les services rendus pendant les travaux d'agrandissement de la mairie.

Facture au Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

Frais d'exploitation pour l'année 2016

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 9 941,03 \$ (plus taxes applicables) au Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie pour les frais d'exploitation pour l'année 2016.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels à Solmatech inc. Étude géotechnique du ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 495 \$ (plus taxes applicables) à Solmatech inc. pour l'étude

géotechnique pour le remplacement du ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord.

Certificat de paiement n° 3 « Acceptation finale » à Généreux Construction inc.

Travaux sur la rue Montcalm

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de Beaudoin Hurens et de verser la somme de 15 904,06 \$ (incluant les taxes) à Généreux Constructions inc. à titre de certificat de paiement n° 3 « Acceptation finale » pour les travaux effectués sur la rue Montcalm.

Offre de services professionnels de Nordikeau inc.

Vérification des débitmètres

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnels de Nordikeau inc. d'une somme de 2 050 \$ (plus taxes applicables) par année, pour la vérification des débitmètres pour les années 2016, 2017 et 2018.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 9 300 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour les plans et devis et la surveillance des travaux lors du remplacement du ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord.

Honoraires professionnels à Solmatech inc. Remplacement du ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 440 \$ (plus taxes applicables) à Solmatech inc. pour les analyses de matériaux lors du remplacement du ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Achat d'habillement pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de procéder au remplacement

BILAN DES DÉCISIONS

de trois (3) habits de combat, de quatre (4) paires de bottes et de neuf (9) casques, le tout pour une somme approximative de 7 334 \$ (plus taxes applicables).

HYGIÈNE DU MILIEU

Télémetrie pour la station de pompage de la rue des Mésanges

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'Automation R.L. inc. et de relier la station de pompage de la rue des Mésanges au garage municipal par télémetrie.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 350 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour l'étude de remplacement de la conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Jacques.

LOISIRS ET CULTURE

Accès Wi-Fi au Centre culturel du Vieux-Collège

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de procéder au branchement d'une connexion Wi-Fi au Centre culturel du Vieux-Collège.

Partage des coûts du camp de jour avec les municipalités de Sainte-Marie-Salomé et de Saint-Alexis

Il est résolu à l'unanimité d'adresser une demande aux municipalités de Sainte-Marie-Salomé et de Saint-Alexis quant au partage des coûts pour le camp de jour 2016.

Demande de subvention de l'Association de soccer de la Nouvelle-Acadie pour 2016

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 000 \$ à l'Association de soccer de la Nouvelle-Acadie pour la saison 2016.

Paiement à Latendresse Asphalte inc. Travaux d'infrastructures pour l'implantation

de la patinoire du parc Aimé-Piette

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de la MRC de Montcalm et de verser la somme de 1 949,70 \$ (plus taxes applicables) à Latendresse Asphalte inc. représentant la portion de la retenue à payer pour les travaux d'infrastructures pour l'implantation de la patinoire du parc Aimé-Piette.

VARIA

Mandat à Marceau Soucy Boudreau Avocats Chenil du 2714 chemin du Ruisseau Saint-Georges Sud

Il est résolu à l'unanimité de mandater Marceau Soucy Boudreau Avocats à instituer, devant la Cour Supérieure, les recours appropriés afin d'obtenir une ordonnance de mise à effet des dispositions du règlement municipal concernant la réglementation sur les chiens.

Participation au forum sur le développement touristique local

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription de deux (2) participants au forum sur le développement touristique local qui se tiendra les 20 et 21 avril 2016 à Nicolet.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

SAINT-JACQUES



OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE POUR LE SERVICE CULTUREL

Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter un technicien ou une technicienne pour le service culturel.

FONCTIONS DU OU DE LA TITULAIRE DU POSTE

Sous la supervision de la directrice générale, le technicien ou la technicienne du service culturel coordonne et gère la bibliothèque ainsi que le volet culturel de la Municipalité.

- Planifier, organiser, coordonner et communiquer les activités culturelles et prendre en charge la gestion de la bibliothèque;
- Préparer et tenir à jour la planification annuelle des différents projets et activités reliés au volet culturel ainsi que le volet de la bibliothèque;
- Assurer le suivi et gérer les prévisions budgétaires relatives au service culturel et de la bibliothèque;
- Promouvoir le volet culturel et la bibliothèque de la Municipalité de Saint-Jacques;
- Soumettre une planification pour les nouveaux projets et les nouvelles activités reliés au volet culturel;
- S'assurer du fonctionnement de la bibliothèque;
- S'assurer de la mise en place des activités culturelles;
- Être orienté et à l'écoute des organismes partenaires et/ou citoyens afin de bien comprendre leurs besoins et leurs projets et les présenter au conseil aux fins d'études;
- Toutes autres tâches connexes telles que requises par son supérieur immédiat.

EXIGENCES

- Posséder un minimum de deux (2) ans dans une fonction similaire;
- Diplôme d'études collégiales (DEC) en documentation, en loisirs, en récréologie, en technique d'animation, en culturel ou en gestion de l'information;
- OU toutes autres formations pertinentes à la fonction;
- Connaissance du système de classification DEWEY (un atout);
- Connaissance du logiciel Symphony (un atout)

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Avoir de l'expérience en animation;
- Avoir du leadership;
- Être polyvalent;
- Être créatif;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir de la facilité d'adaptation;
- Avoir un sens des relations interpersonnelles aiguisé;
- Avoir le souci pour le service à la clientèle;
- Avoir le sens de la culture très développé;



SAINT-JACQUES

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps plein de jour (soir à l'occasion) à raison de 35 heures par semaine;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **avant 16 h, le 4 avril 2016** à :

Mme Josée Favreau

Directrice générale

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal

Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Vous pouvez également envoyer votre curriculum vitae pour courriel à josee.favreau@st-jacques.org ou par télécopieur au 450 839-2387.

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi. À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques. Seules les personnes retenues seront contactées.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. QUE la politique culturelle sera soumise à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le **mercredi 6 avril 2016, à dix-neuf heures (19 h)**, à la salle du conseil municipal de la mairie située au 16, rue Maréchal, à Saint Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

PRÊT À FAIRE LE SAUT VERS UN 1^{ER} EMPLOI D'ÉTÉ?

Desjardins - Jeunes au travail est pour toi si :

- *Tu es étudiant(e)
- *Tu es âgé(e) entre 15 et 18 ans
- *Tu n'as pas d'expérience de travail significative
- *Tu es inscrit(e) à l'école pour septembre 2016

Le formulaire d'inscription et les offres d'emploi pour les résidents de la MRC de Montcalm sont disponibles au www.cjemontcalm.qc.ca du 1^{er} au 28 avril 2016.

Si tu as des questions, tu peux communiquer avec Cindy au 450 831-3930 # 22 | 1 888 831-3930 # 22.

URBANISME ET RÉGLEMENTATION | Adoption de Règlements

Le conseil municipal de Saint Jacques, à la séance du 1^{er} février 2016, a adopté le règlement suivant :

002-2016 : RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT NUMÉRO 235-2012 RELATIVES AUX FRAIS D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

SAINT-JACQUES



LA
PETITE SÉDUCTION

DIFFUSION DE LA 200^E ÉMISSION

Mercredi 20 avril à 20 h

SUR LES ONDES DE

ICI  RADIO-CANADA

JACOBINS ET JACOBINES,
VENEZ ASSISTER À LA DIFFUSION EN DIRECT

**DE NOTRE ÉMISSION
DE LA PETITE SÉDUCTION**

au Centre culture du Vieux-Collège **À COMPTER DE 18 H 30**

RÉSERVEZ VOTRE PLACE AU 450 839-3671
PLACES LIMITÉES | **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**



SAINT-JACQUES



Chers amis,

Nous venons d'avoir la confirmation que l'émission de télé La Petite Séduction tournée dans notre beau village en septembre dernier, sera présentée sur les ondes d'ICI Radio-Canada le mercredi 20 avril prochain.

Tous se rappelleront ce fameux week-end pluvieux où toute la population de Saint-Jacques s'est impliquée et a répondu à l'appel des organisateurs pour en mettre plein la vue à l'équipe de tournage.

Nous préparons un visionnement collectif au Centre Culturel du Vieux-Collège pour l'occasion. Comme les places sont limitées, je vous invite à vous inscrire le plus tôt possible.

Soyez des nôtres.

Pierre La Salle, maire

ENFIN, C'EST L'HEURE!

Le comité organisateur de la 200^e de La Petite Séduction est extrêmement fébrile et impatient d'assister à la diffusion de notre émission le 20 avril prochain.

Organiser un tel événement a été une expérience inoubliable dont nous garderons un merveilleux souvenir.

Mais nous n'étions pas seuls! C'est grâce, entre autres à plusieurs centaines de bénévoles qui ont été à l'œuvre sans relâche pendant cette fin de semaine et aussi grâce à vous, citoyens et citoyennes de Saint-Jacques qui avez été au rendez-vous pour séduire notre artiste invitée, madame Danielle Proulx.

À sa sortie de notre majestueuse église, nous avons pu immédiatement détecter une gamme d'émotions sur le visage de madame Proulx. Elle était émue de l'accueil que nous lui avons réservé, mais elle semblait également surprise par le grand nombre de gens présents.

Nous lui avons fait vivre une fin de semaine remplie d'émotion, une belle grosse « brassée d'amour » comme elle nous l'a dit.

Que vous soyez avec nous au Centre culturel du Vieux-Collège ou bien confortablement installés dans votre salon lors de la diffusion de l'émission, sachez que l'équipe de production nous a assuré que l'émission serait à la hauteur de nos attentes.

Bon visionnement!

Le comité organisateur | Josée Favreau, Julie Leblanc, Tommy Pilotte, Senda Bennaceur, Rita Leblanc-Coderre, Jimmy Frappier



L'UTILISATION DU BARBECUE

Avant de sortir vos grillades et de concocter vos succulents plats estivaux au grand air, il est important de connaître certaines consignes de sécurité!

AVANT D'UTILISER VOTRE BARBECUE

Il est important de lire en entier le manuel et les instructions d'assemblage avant de procéder au montage de l'appareil. Il est aussi important de lire les instructions de fonctionnement avant le premier allumage. Ces recommandations s'appliquent également si votre appareil vous a été livré assemblé.



EFFECTUEZ UN TEST D'ÉTANCHÉITÉ

Si vous possédez un barbecue au propane, apprenez à faire un test de fuite. Ce test doit être fait dès que vous raccordez une bouteille de propane à votre appareil. Ça ne prend que quelques secondes... et un peu d'eau savonneuse!

Mettez toutes les commandes de contrôle de gaz à la position fermée (OFF).

- Ouvrez le robinet de la bouteille de propane et appliquez un mélange d'eau et de liquide à vaisselle sur le tuyau d'alimentation et ses raccords.
- Si vous apercevez de petites bulles, c'est signe qu'il y a une fuite de gaz.
- Si vous avez détecté une fuite, resserrez les raccords ou remplacez les pièces défectueuses. Au besoin, faites appel à un spécialiste.

CHOISISSEZ UN EMPLACEMENT SÉCURITAIRE

Assurez-vous que l'emplacement de votre barbecue est sécuritaire.

- Utilisez toujours votre barbecue à l'extérieur. Si vous l'employez dans un endroit clos ou mal ventilé, vous risquez de vous intoxiquer au monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore qui peut être mortel;
- Placez votre barbecue dans un endroit bien ventilé et stable pour éviter qu'il ne se renverse;
- Empêchez les enfants de jouer à proximité;
- Ne laissez pas les fils électriques courir près de l'appareil;
- Pour éviter les risques d'incendie, tenez le barbecue éloigné des murs, des fenêtres, des portes-fenêtres, des arbres et des arbustes. Référez-vous aux instructions du fabricant pour connaître le dégagement à respecter entre votre appareil et toute matière combustible;
- Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance et ne le déplacez pas;
- Référez-vous aux instructions du fabricant pour connaître le dégagement à respecter entre votre appareil et toute matière combustible.

ALLUMEZ ET ÉTEIGNEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour allumer votre barbecue

1. Ouvrez le couvercle de votre barbecue;
2. Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont en position fermée (OFF);
3. Ouvrez lentement le robinet de gaz de la bouteille au maximum;



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

4. Produisez une étincelle à l'aide de l'allumeur intégré à l'appareil ou insérez une source d'allumage, comme un briquet ou une allumette, dans l'orifice d'allumage situé dans le bas de la cuve, si cet orifice est existant, à proximité du brûleur que vous voulez allumer. S'il n'y en a pas, utilisez de longues allumettes à proximité du brûleur que vous voulez allumer;
5. Ouvrez lentement une des commandes de contrôle de gaz en position ouverte (ON ou HI).

Note: ne pas dépasser la période critique d'allumage prescrite aux instructions contenues dans le manuel de l'utilisateur. Si vous ne réussissez pas la première fois, laissez ventiler complètement l'appareil selon les instructions à cet effet avant d'essayer de rallumer votre barbecue.

POUR ÉTEINDRE VOTRE BARBECUE

Il est toujours recommandé d'éteindre votre barbecue en fermant d'abord le robinet de la bouteille de propane, de façon à laisser brûler complètement le propane contenu dans le boyau. Une fois la flamme éteinte, placez alors les commandes de contrôle de gaz à la position fermée (OFF). Ainsi, votre appareil sera prêt pour le prochain allumage!

PRENEZ SOIN DE VOTRE BARBECUE

Même s'il est conçu pour affronter toutes les températures, votre barbecue nécessitera un minimum d'entretien chaque année pour vous permettre d'en tirer le maximum d'efficacité en toute sécurité. Prenez connaissance des instructions contenues dans le manuel du fabricant et respectez les conseils suivants:

Le brûleur : examinez l'état du brûleur et, si vous constatez qu'il est percé à plusieurs endroits, consultez votre centre spécialisé (ou détaillant) pour le faire vérifier et le remplacer. S'il est en bon état, nettoyez-le délicatement avec une brosse d'acier. La flamme produite par le propane doit être d'un bleu inaltéré. Par conséquent, une flamme constamment jaune ou lumineuse est probablement causée par un brûleur mal ajusté ou malpropre.

La cuve : nettoyez l'intérieur avec du nettoyant à four ou du dégraissant à barbecue. Si vous voulez redonner de l'éclat à l'extérieur de la cuve, utilisez une peinture conçue pour les hautes températures.

Les commandes de contrôle de gaz : assurez-vous que les boutons de contrôle fonctionnent bien et que le robinet de la bouteille de propane est en bon état.

Le boyau et le raccord : pour vérifier si votre installation présente une fuite de propane, effectuez un test d'étanchéité. Vous devriez faire un test d'étanchéité immédiatement après le raccordement d'une bouteille de propane à l'appareil.

Les pierres volcaniques : elles ne nécessitent aucun entretien, mais il est bon de les retourner quelques fois au cours de la saison. Notez qu'une seule couche de pierres suffit pour un rendement maximum de votre appareil. Ne surchargez donc pas la grille de fond et assurez-vous de voir la flamme du brûleur en quelques endroits.

Les grilles : il est recommandé de faire tremper les grilles dans de l'eau chaude savonneuse après chaque utilisation.

Les bouteilles : les bouteilles défectueuses ou âgées de plus de 10 ans doivent être retirées du service et remises au distributeur de propane, qui en disposera de façon sécuritaire. Ne jetez jamais une bouteille au rebut, car même si elle vous paraît vide, elle peut contenir encore assez de propane pour provoquer une explosion.

MESURES D'URGENCE

Même si les barbecues au propane sont très sécuritaires, il arrive parfois qu'une négligence ou un oubli cause un accident. Dans ce cas, veuillez observer les consignes de sécurité suivantes:

1. **Évacuez les lieux immédiatement.**
2. **Composez le 911.**
3. **N'essayez pas d'éteindre les flammes, à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille.**

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



leucan



ASSOCIATION POUR LES ENFANTS
ATTEINTS DE CANCER

Invitation à la population

Défi têtes rasées – Dimanche 12 juin de 10 h à 15 h

Bonjour chers Jacobins,

Vous êtes cordialement invité à participer à un événement d'envergure, pour une bonne cause, dans notre belle municipalité. Pour une 9^e année consécutive, les pompiers de Saint-Jacques se dévouent à l'association Leucan et organisent le défi têtes rasées. Cet événement aura lieu le **dimanche 12 juin de 10 h à 15 h**, à la caserne de Saint-Jacques située au 115, rue Saint-Jacques.

Les pompiers de Saint-Jacques aimeraient de nouveau cette année faire un succès de cet événement. Nous comptons sur votre participation et surtout sur votre grande générosité afin d'atteindre nos objectifs.

Vous pouvez commencer à amasser des sommes auprès de votre entourage ou encore vous inscrire directement sur le site Internet au : <https://www.leucan.qc.ca/fr/>

Vos dons peuvent être faits de différentes manières, il n'est pas obligatoire de se faire raser la tête pour être généreux. Vous pouvez faire un don : lors de l'événement du 12 juin, par téléphone, en ligne, par la poste, par télécopieur, vous pouvez parrainer un ami ou une connaissance qui participe au défi, etc. Les dons sont cumulés tout au long de l'année. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de Leucan à ce sujet.



Au nom des enfants Leucan et de tous les pompiers de Saint-Jacques, un énorme
Merci!!

Votre geste
fait la différence...

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

Ligue amicale de hockey balle mixte

De nouveau cet été, la Municipalité de Saint-Jacques organise une activité pour tous les citoyens qu'ils soient petits, moyens, grands, jeunes, moins jeunes, filles ou garçons : le hockey balle.

Beau temps mauvais temps, on joue!

2 catégories (mixtes) vous sont offertes (limite de 30 joueurs par catégorie)

Enfants | 7 à 12 ans
Lundi de 18 h 30 à 19 h | 35 \$

Adultes | 18 ans et plus
Jeu de 19 h 30 à 20 h 30 | 35 \$

ÉQUIPEMENT REQUIS :
Casque avec visière ou demi-visière, gants, jambières (hockey balle), bâton de hockey

Cours de Tennis



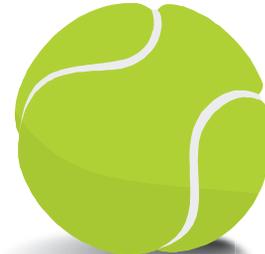
Qui : 15 ans et plus (groupe de 4 à 8 élèves)

Coût : 70 \$ (6 semaines)

Quand : Les mardis de 18 h 30 à 19 h 30
Les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30
Du 6 mai au 10 juin

Où : Parc Aimé-Piette (81, rue Venne)

POSSIBILITÉ DE LOUER LES RAQUETTES.
FAIRE LA DEMANDE LORS DE L'INSCRIPTION.



VENTE DE LIVRES 2016



Nous sommes à préparer la vente de livres... Vous avez des livres qui dorment sur vos tablettes et vous souhaitez vous en défaire! Vous pouvez les apporter à la mairie de Saint-Jacques (16, rue Maréchal) jusqu'à la fin du mois d'avril. Des bacs déposés dans le vestibule serviront à recueillir vos dons. Nous acceptons les documentaires, les romans, les albums jeunesse, les bandes dessinées et les périodiques (revues). **Nous n'acceptons ni les encyclopédies ni les condensés (Sélection Reader's Digest).**

La vente de livres aura lieu le **jeudi 19 mai de 14 h à 19 h**. Les sommes amassées serviront au financement des activités culturelles offertes aux jeunes.

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670



OFFRE D'EMPLOI (ÉTUDIANT) ANIMATEURS OU ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR

Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint Jacques désire recruter des étudiants pour effectuer l'animation du camp de jour pour l'été 2016.

FONCTIONS DU OU DE LA TITULAIRE DU POSTE

- Avoir la responsabilité d'un groupe d'enfants d'âge primaire (5 à 12 ans);
- Animer une variété d'activités;
- Élaborer une programmation d'activités pour son groupe d'âge;
- Assurer la sécurité des enfants lors des activités et des sorties;
- Accomplir toutes autres tâches connexes;
- Être disponible pour travailler lors des événements spéciaux : fête familiale, cinéma plein air, etc.

EXIGENCES

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Étudier dans un domaine relié aux enfants et avoir un statut d'étudiant;
- Avoir de l'expérience comme animateur (un atout);
- Avoir suivi et réussi la formation DAFA (un atout);
- Avoir son attestation en secourisme d'urgence et RCR valide (un atout);

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Être dynamique et énergique;
- Avoir de l'initiative et de l'organisation;
- Avoir la capacité de travailler en équipe;

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps plein 40 heures par semaine
- Être disponible du 13 juin au 19 août 2016;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae avant **16 h, le 22 avril 2016** à :

Mme Josée Favreau, directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Vous pouvez également envoyer votre curriculum vitae pour courriel à josee.favreau@st-jacques.org ou par télécopieur au 450 839-2387.

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi. À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis. Seules les personnes retenues seront contactées.

COMPTE RENDU POUR L'ANNÉE 2015

ABONNÉS	Nouveaux abonnés	Total des abonnés
Adultes	94	1586
Jeunes	50	679
Groupes	1	10
Non-résidents	8	8
Total :	153	2275

DOCUMENTS PRÊTÉS : (livres, livres numériques et périodiques)

Transactions	
Prêts	18 972
Renouvellements	4 932
Retours	17 718
Autres (amendes, réservations)	4 802
Total :	46 424

ACHAT DE LIVRES ET FOURNITURES DE BUREAU

	Budget	Somme dépensée
Livres		
Subvention municipale et gouvernementale	25 000 \$	24 940 \$
Fournitures	6 000 \$	2 427 \$

AMENDES, LIVRES PERDUS, DIVERS

Montant perçu	
Frais de retard	1 448,10 \$
Sacs	
Livres perdus	233,60 \$
Abonnés non-résidents	320,00 \$
Photocopies	278,55 \$
Remplacements cartes perdues	33,00 \$
Internet non-résidents	12,00 \$
Total :	2 334,25 \$

ACQUISITION DE LIVRES

	Acquisitions	Élagage	Nombre total de documents
Adultes – Livres	617	713	10 433
Adultes – CD / DVD	18		278
Jeunes – Livres	378	315	7 783
Livres numériques	31		85
Périodiques	346	400	1 897
Total :	1 372	1 428	20 476

Bibliothèque

Marcel-Dugas

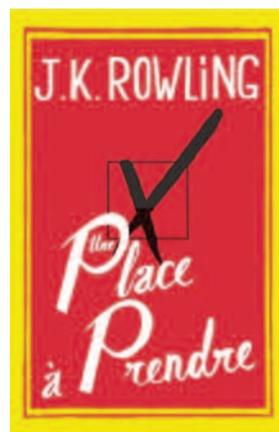
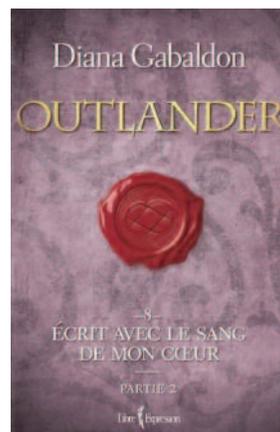
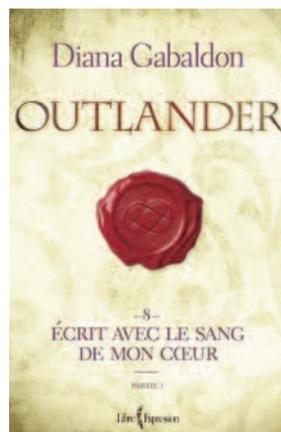
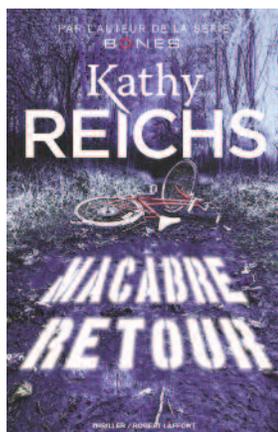
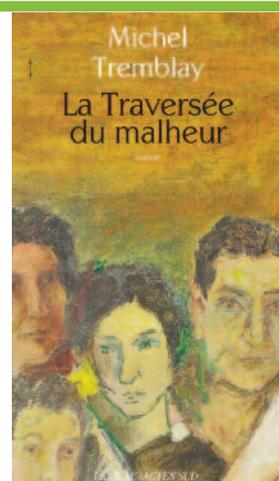
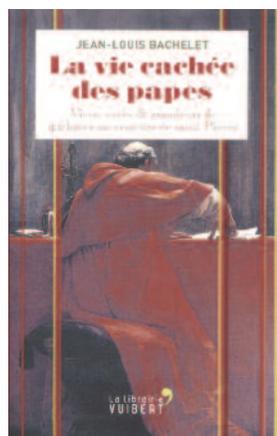
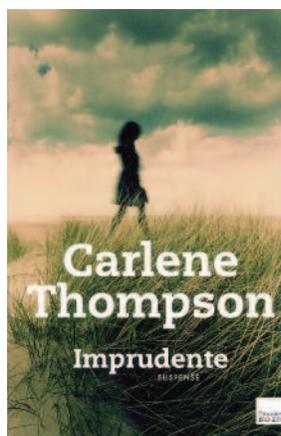
PASSION LECTURE

ROMAN

Une place à prendre de J.K. Rowling
Plume fantôme de I. Wolff
Imprudente de C. Thompson
Millénium v.4 de D.Lagercrantz
Macabre retour de Kathy Reichs
Et le ciel sera bleu de R. McKinley
La promesse des Gélinas de F. Lorrain
Les amants du presbytère de M.B. Dupuy
La traversée du malheur de M. Tremblay
Ceux qui restent de Marie Laberge
Outlander, le chardon et le tartan v.8
de Diana Gabaldon

DOCUMENTAIRE

Yoga sur chaise
Le charme discret de l'intestin
Sur les nouveaux chemins de Compostelle
La vie cachée des papes
Le livre noir des allergies
Conduire une moto
Les Ursulines de Québec
Enfin je dors et mes parents aussi; CHU Ste-Justine
L'art de se réinventer de Nicole Bordeleau
Foglia l'insolent
Bueana vida de Florence K





Bibliothèque

Marcel-Dugas



tout **apprendre.com**

APPRENDRE EN LIGNE

Préparez-vous pour vos vacances, apprenez une langue avec toutApprendre.com.
C'est facile! Allez sur notre catalogue dans RESSOURCES ÉLECTRONIQUES.

Langues étrangères

Les meilleurs cours de langues
pour débiter ou se perfectionner!



Suggestions

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos suggestions d'achats de livres. C'est un outil important que nous prenons en considération quand vient le temps de bonifier notre collection.



Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Le samedi 23 avril, nous soulignerons la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Les abonnés se verront remettre un souvenir de cette journée.



Soirées coup de cœur

Notre prochaine soirée aura lieu le **mercredi 25 mai à 19 h**. Vous êtes tous invités à venir partager vos coups de cœur littéraires.

La bibliothèque c'est gratuit!

HORAIRE RÉGULIER

Lundi	14 h à 20 h	Jeudi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h	Samedi	10 h à 12 h



VOS ORGANISMES

CLUB DE PÉTANQUE *de Saint-Jacques*

Du 3 mai au 30 août 2016

Le début de la nouvelle saison aura lieu le 3 mai et les inscriptions se feront à partir de 18 h 30 au coût de 15 \$. Ceux qui préfèrent payer à la semaine, le coût est de 2 \$.

Cette activité est offerte aux gens de 18 ans et plus.

Nous avons demandé à Dame nature une température idéale pour tous les mardis soirs.

Pour les amateurs de tounois, le Club a planifié
7 TOURNOIS POUR L'ÉTÉ 2016 :

- Dimanche 15 mai
- Dimanche 29 mai (tournoi de la Caisse populaire avec bourse de 200 \$ plus 75 % des mises)
- Dimanche 19 juin (tournoi du maire Pierre La Salle avec bourse de 300 \$ plus 75 % des mises)
- Vendredi 24 juin (tournoi de la Saint-Jean – Inscription de 13 h à 14 h et souper au poulet)
- Dimanche 31 juillet
- Dimanche 28 août
- Dimanche 11 septembre

LE COMITÉ :

Thérèse Gaudet, présidente : 450 839-3879
Sylvie Landry, vice-présidente : 450 839-6666
Rita Marsolais, secrétaire : 450 839-2410
Claudette Leblanc, trésorière : 450 839-2657
Jean Beaudoin, directeur : 450 839-6666
Gilles Gaudet, directeur : 450 839-3593
Michel Lépine, directeur : 450 839-3353

Aux nouveaux arrivants qui veulent rencontrer d'autres personnes et participer à une activité physique et sociale, le Club de pétanque vous accueillera chaleureusement.
Bienvenue à tous.

Le souper de fin de saison est le 17 septembre.

Pour profiter du souper gratuit, vous devez être membre du Club et avoir joué un minimum de 12 parties.

VOS ORGANISMES



**CHEVALIERS
DE COLOMB**
CONSEIL n° 3074 SAINT-JACQUES

DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES | SERVIS DE 8 H À 12 H - 4 \$

Prochains déjeuners qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège
50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, QC, J0K 2R0

INFORMATION : Roland Beauséjour | 450 839-2871

10 avril : dernier déjeuner avant l'été - Retour le 11 septembre



Apportez vos sacs!

COMPTOIR VESTIMENTAIRE ÉTÉ | Vêtements usagés et neufs

6 AVRIL : ON SORT LE LINGE D'ÉTÉ

Quand : Les mercredis de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30

Où : Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de nos conférences et sorties sur notre site.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Sortie à Baie-du-Febvre avec Gilles Cossette et Linda Turcotte | Samedi 16 avril

La plaine de Baie-du-Febvre est un endroit exceptionnel pour l'observation des oiseaux au printemps. Nous irons inspecter les bassins d'épuration, un marais, ainsi que les abords du fleuve Saint-Laurent, à la recherche de l'Érismature rousse et plusieurs autres espèces.

Lieu : Départ au restaurant McDonald (1040, av. Gilles Villeneuve, Berthierville) à 8 h 45

INSCRIPTION : Gilles Cossette | cosgil20@gmail.com

Animation Halte migratoire de Saint-Barthélemy

Samedi et dimanche 23 et 24 avril ET 30 avril et 1^{er} mai

Vous pouvez y observer plusieurs espèces de canards, de nombreuses oies des neiges ainsi que des bernaches et autres visiteurs ailés. Pour s'y rendre : prendre l'autoroute 40 jusqu'à la sortie 155 (Saint-Barthélemy). Traverser l'intersection et faire quelques centaines de mètres sur le chemin gravelé qui mène à la Halte. On vous y attend!

INFORMATION : Luc Foisy | 450 759-8987

VOS ORGANISMES



Desjardins
Caisse de la Nouvelle-Acadie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

À tous les membres de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie.

La Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie est heureuse de vous inviter à son assemblée générale annuelle, le **lundi 25 avril 2016** à compter de 19 h, au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France au 4, rue du Collège à Saint-Jacques.

Prix de présence et tirage de 4 bourses d'études viendront compléter cette soirée. Bienvenue à tous !

Dominic Thériault
Secrétaire, Conseil d'administration



SHENA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET
D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

CONFÉRENCE : LA CRÉATION D'UN JARDIN D'OMBRE AVEC LES INDIGÈNES D'ICI ET D'AILLEURS, AVEC RÉMY LAMY

D'abord, on vous expliquera les étapes à suivre pour préparer le terrain avant d'y implanter les plantes que ce soit en sous-bois ou en milieu ombragé créé par un bâtiment.

- Composition d'une forêt,
- la qualité du sol (humide ou sec, humifère, ph),
- luminosité du site,
- les arbres et le feutre racinaire,
- création des lits de croissance.

Ensuite, on vous présentera plusieurs plantes tout en tenant compte de leurs caractéristiques.

Quand : Mardi 19 avril à 19 h 15

Où : Au Centre culturel du Vieux-Collège (50, rue Saint-Jacques)

Coût : Gratuit pour les membres – 5 \$ pour les non-membres

INFORMATION : Jeanne d'Arc Patenaude | 450 759-6907

VOS ORGANISMES



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière

AVIS DE RECHERCHE

Le conseil d'administration est à la recherche de membres qui souhaitent s'impliquer dans la gestion du Club. Cette expérience vous attire, vous avez des disponibilités, vous désirez participer comme administrateur, nous avons besoin de vous!

Pour poser votre candidature, il suffit de communiquer avec un administrateur en poste qui vous fera remplir la fiche de mise en candidature pour les élections du mardi 26 avril.

Souper et assemblée générale | Mardi 26 avril

Souper : 18 h

Assemblée : 19 h 30

Au Centre culturel du Vieux-Collège

Concert de la chorale Fadoq Saint-Jacques | Vendredi 13 mai à 20 h

À l'auditorium du Collège Esther-Blondin

Chansons connues de comédies musicales tout aussi connues sous la direction de Louise Baril

Les billets sont en vente

Spectacle « Revue musicale » Blue Suède Show | Vendredi 17 juin à 20 h 30

Au Théâtre Hector Charland à l'Assomption

Le transport se fera en autobus.

Réservez vos places, elles s'envolent rapidement!

Voyage d'été à Niagara avec un arrêt à Toronto | Séjour de 4 journées du 20 au 23 juin

Voyage organisé par Voyage Québec, transport en autobus de luxe

Il y a encore des places libres

INFORMATION ET RÉSERVATION : Rita | 450 839-6567 ou Denise | 450 839-2132

VOS ORGANISMES



PRÉVENTION : LA VITESSE

Dernièrement, la Sûreté du Québec a reçu plusieurs plaintes relatives aux excès de vitesse et au non-respect des arrêts obligatoires dans plusieurs secteurs de la municipalité.

Les policiers du poste de Saint-Lin-Laurentides tiennent à vous rappeler que, pour assurer la sécurité de tous, il est primordial d'apporter des changements à vos comportements routiers.

La Sûreté du Québec effectue régulièrement des opérations sur le réseau routier afin de surveiller vos comportements au volant et vous invite à respecter les limites de vitesse. Après tout, il ne s'agit pas seulement de quelques points d'inaptitude et d'une amende...

La vitesse est l'une des plus importantes causes de collisions au Québec. Celle-ci augmente la distance nécessaire pour s'immobiliser et la force d'impact. En contrepartie, elle réduit l'adhérence des pneus et le champ de vision.

Sachez que les amendes et points d'inaptitude varient et augmentent de façon importante en fonction du nombre de kilomètres excédant la limite de vitesse permise. Ils sont également doublés dans les zones de travaux routiers et lors de grands excès de vitesse. Les conséquences peuvent aller jusqu'à la suspension de votre permis de conduire et à la saisie de votre véhicule.

Par exemple, si vous roulez à **89 km/h dans une zone de 50 km/h**, vous excédez la limite de 39 km. Vous devrez donc payer une amende de 155 \$, en plus des frais de 70 \$ et d'une contribution de 40 \$, pour un **montant total de 265 \$**. De plus, trois points d'inaptitude seront inscrits à votre dossier.

Un conseil pour votre sécurité et pour votre portefeuille, respectez les limites de vitesse, c'est votre vie et celle des autres qui sont en jeu!

L'équipe du poste de la MRC de Montcalm
1701, Route 335
Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 1Y3

ABRI D'AUTOS TEMPORAIRE

DATE LIMITE : 15 AVRIL

La Municipalité de Saint-Jacques désire vous rappeler que la date limite pour enlever tout élément d'abri d'autos temporaire est le 15 avril.

Toute personne qui ne se conforme pas au règlement municipal commet une infraction et est passible d'une amende. (Règlement numéro 55-2001, article 6.5.2.6)

NETTOYAGE DE VOTRE TERRAIN

L'arrivée du beau temps nous incite à nettoyer notre terrain. Nous vous demandons de **NE PAS JETER LE GRAVIER ET LE SABLE À LA POUBELLE**. Faites de petits tas et placez-les sur votre terrain, en bordure de la rue. L'équipe du Service des travaux publics se fera un plaisir de les ramasser.

COLLECTE DE FEUILLES ET DE GAZON

JEUDI 28 AVRIL

Nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles et de gazon près du bac brun le jeudi 28 avril prochain. L'entrepreneur collectera sans limites tous les sacs en plastique ou en papier. Pour les semaines suivantes, ces éléments devront être disposés uniquement dans le bac brun.

VÉRIFICATION DES COMPTEURS D'EAU

Nous tenons à vous informer que des employés du Service des travaux publics effectueront, au courant de la présente année, une vérification des compteurs d'eau installés dans les bâtiments construits depuis 2012.

Nous vous rappelons qu'en vertu des règlements 15-1999, 121-2004 et 120-2005 en vigueur, il est obligatoire de faire installer un compteur d'eau dans les nouvelles constructions et qu'il est du devoir des propriétaires et des occupants de tout bâtiment de permettre aux officiers de la municipalité de faire leur visite ou examen (ou autre), sous peine d'amende.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration.

Hugo Allaire, Adm.A., OMA, CAPM
Directeur des travaux publics
travauxpublics@st-jacques.org

